



COLLOQUE

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES AU 21^{ÈME} SIÈCLE :
RÉFLEXIONS MÉDICALES, JURIDIQUES ET ÉTHIQUES

28 MARS 2025

BÂT. 1 > AMPHI. PAUL VALÉRY (1.1.C)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

ACCUEIL DES PARTICIPANTS À PARTIR DE 8h15

8h30 - DISCOURS D'OUVERTURE

- > Philippe AUGÉ, Professeur, Président de l'Université de Montpellier
- > Guylain CLAMOUR, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique
- > Marie-Christine SORDINO, Professeur, Directrice de l'Equipe de droit pénal et sciences forensiques de Montpellier (EDPFM)

MATINÉE

sous la présidence de Marie-Christine SORDINO

Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier

9h 1^{ÈRE} SESSION : LA PRÉSENTATION PLURIELLE DES PRATIQUES DE MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

- **Mutilations sexuelles féminines : une torture particulière**
 - > Eric BACCINO, Professeur à l'Université de Montpellier et Praticien Hospitalier CHU de Montpellier
- **Documentation et Expertise médico-légale des mutilations génitales féminines**
 - > Laurent MARTRILLE, Maître de conférences-HDR et Praticien Hospitalier CHU de Montpellier
- **Etat des lieux médical et medico-légal des mutilations génitales féminines au centre hospitalier de Montpellier**
 - > Quentin REBILLARD, Interne en médecine légale, CHU de Montpellier

10h 2^{ÈME} SESSION : L'APPRÉHENSION DES PRATIQUES DE MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES PAR LE DROIT

- **La réponse du droit en France : approche légale et empirique**
 - > Charles PICOD, Titulaire du Master Droit pénal et Pratiques pénales, Elève avocat
- **La réponse judiciaire en France**
 - > Jean-Marie BENEY, Procureur général près la Cour d'appel de Montpellier
- **Les mutilations sexuelles féminines, regard de droit comparé**
 - > Barbara DREVET, Maître de Conférences à l'Université Clermont-Auvergne
- **Les mutilations génitales féminines en Guinée : état des lieux et aspects juridiques**
 - > Docteur Namoudou CONDE, service de médecine légale du CHU de Conakry en Guinée

APRÈS-MIDI

sous la présidence de Laurent MARTRILLE

Maître de conférences-HDR et Praticien Hospitalier CHU de Montpellier

14h30 3^{ÈME} SESSION : LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES

- **La victime de mutilations sexuelles du point de vue de l'anthropologie juridique**
 - > Denis SALAS, Magistrat honoraire, Enseignant associé à l'Ecole nationale de la magistrature, Président de l'Association française pour l'histoire de la justice
- **La protection des mutilations sexuelles féminines à la Cour nationale du droit d'asile**
 - > Christiane BESNIER, Ethnologue, chercheur associé au Centre d'anthropologie culturelle (CANTHEL), Université Paris Cité, Juge à la Cour nationale du droit d'asile
- **Retours d'expérience sur la Maison des Femmes de Saint-Denis**
 - > GHADA HATEM, Gynécologue-obstétricienne, fondatrice de la Maison des femmes et coordinatrice du réseau Maisons des femmes/Restart
- **Parcours Kintsugi : sublimer les cicatrices, un cheminement individuel et collectif**
 - > Docteur Aurélie MÉHENNI, coordinatrice du parcours Kintsugi Centre Frantz Fanon- la CIMADE
- **Synthèse et propos conclusifs :**
 - > Dominique VÉRIEN, Sénatrice de l'Yonne, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes au Sénat

**ORGANISATION SCIENTIFIQUE :
PROFESSEUR MARIE-CHRISTINE SORDINO**

